

# Création d'installations ferroviaires permettant la maintenance du matériel au TechniCentre Alsace à Mulhouse

Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact  
Article R. 122-3 du code de l'environnement



**SNCF PROXIMITÉS**

**TECHNICENTRE  
ALSACE**

Monsieur le préfet de région Alsace  
DREAL Alsace  
Service CEDD – pôle Évaluation  
Environnementale  
2 route d'Oberhausbergen - BP 81005  
F 67070 STRASBOURG cedex

SNCF  
TECHNICENTRE Alsace  
19, rue Georges Wodli  
67000 STRASBOURG

Juillet 2012

Contenu du dossier :

- Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
- Formulaire de demande
- Annexes obligatoires :
  - plan de situation
  - photographies de la zone d'implantation et localisation cartographique des prises de vue
  - plan du projet
  - plan des abords du projet
- Annexes volontairement transmises :
  - extraits des plans du PLU
  - plan de repérage des zones Natura 2000

0-0-0

# Formulaire de demande

---

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en  
matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

14734\*01

### 1. Intitulé du projet

Création d'installations ferroviaires permettant la maintenance du matériel au TechniCentre Alsace à Mulhouse.

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

FANELLI

Prénom

Dominique

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNCF - Direction du Matériel – MI COP

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

\_\_\_\_\_

Forme juridique

**Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Infrastructures de transport / 5 - infrastructures ferroviaires / a) autres voies ferroviaires de plus de 500 mètres.	Modifications d'un plan de voies lié à la réalisation d'un atelier de maintenance ferroviaire.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1**

#### 4.1 Nature du projet

Création d'installations permettant la maintenance de matériel ferroviaire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Permettre la maintenance courante des 22 rames REGIOLIS recommandés par la Région Alsace ainsi que des TER.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet consiste à construire, au sein du site ferroviaire existant : un atelier comprenant 2 voies couvertes électrifiées et des bureaux, une voie de lavage couverte à l'entrée de l'atelier, des voies ferrées électrifiées permettant de desservir l'atelier, une desserte routière VL et PL depuis l'entrée actuelle du site jusqu'à l'atelier, une traversée de service permettant le franchissement des voies ferrées par les véhicules routiers et le personnel autorisé, une zone de tri des déchets. Il consiste également à adapter la station-service pour les trains, existante. Le site est fermé au public, sécurisé par une clôture et des portails.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'atelier accueillera des REGIOLIS et des TER pour en effectuer la maintenance de 7h à 17h par 25 agents et de 21h à 6h par 10 agents. Des livraisons de matériel ferroviaire (essieux, vitres, sièges, etc.) par voie routière auront lieu à la fréquence de 4 aller / retour par jour.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1 permis de construire + 1 dossier d'incidence simplifié Natura 2000

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- 1 faisceau ferroviaire remanié et électrifié	500 m x 30 m
- 1 atelier couvert comprenant 2 voies ferrées et 1 zone de bureaux	132 m x 23,5 m = 3 102 m <sup>2</sup> au sol
- 1 voie sur fosse, couverte	110 m x 6 m = 660 m <sup>2</sup>
- 1 desserte routière de 3,50 m de large	630 ml

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse

25 avenue de Riedisheim  
68100 MULHOUSE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 07° 20' 52.7" E Lat. 47° 44' 39.2" N

Point d'arrivée : Long. 07° 21' 13.9" E Lat. 47° 44' 52.7" N

Communes traversées :

MULHOUSE (68100)

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

### 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

#### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Emprises ferroviaires occupées par des voies ferrées et des petits bâtiments

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui  Non

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

**Intitulé :** Plan Local d'Urbanisme

**date :** 21 janvier 2008

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**UX5 :** Zone à dominante d'activités tertiaires et de services, pouvant également accueillir des activités hôtelières, de restauration et de loisirs, des ouvrages de stationnement, des équipements et installations liés au fonctionnement du port de plaisance, des locaux et installations destinés au fonctionnement de la Gare, ainsi que des locaux commerciaux.

**AUe :** Zone à urbaniser / site de reconversion à vocation principale d'activités, services, équipements.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de l'III : approuvé PPRI de la Doller : prescrit
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors des zones d'aléas.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic de la pollution du sol est en cours de réalisation.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR4211809 « ZPS Forêt domaniale de la Harth Nord », à environ 5,1 km à l'Est FRA201810 « Vallées de la Doller » est situé à environ 4,8 km à l'Ouest
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Inscrit aux MH : Statue monumentale dite Schweissdissi (statue de piédestal en rochers) à 650 m de la façade la plus proche de l'atelier

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une étude hydrogéologique est en cours
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les excavations principalement liées à l'atelier et aux voies ferrés. (10 000 m3)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible, en raison de la couverture de l'atelier et de l'électrification des voies ferrés. Le parking est en contrebas des riverains. Une étude d'impact acoustique est prévue à l'automne 2012.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage de la desserte, des zones de travail et des abords du bâtiment. Mats d'éclairage et appliques suivant les normes d'éclairage. Disposition des éclairages de manière à ne pas éblouir les riverains.
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La chaudière à gaz de l'atelier et les engins moteurs thermiques (gasoil) Non connu à ce stade des études (en règle générale, faible)
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux pluviales, eaux industrielles, eaux usées. (débits non connus à ce stade) <b>EP</b> : les conditions d'assainissements seront réalisées conformément aux préconisations du SIVOM de la Région Mulhousienne. <b>EI</b> : rejet dans les réseaux d'assainissement après un éventuel traitement. <b>EU</b> : rejet dans les réseaux d'assainissement.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :



6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet est de nature ferroviaire et se situe dans un environnement ferroviaire, sans consommer de nouvelles emprises.

L'étude d'impact ne nous semble pas nécessaire en raison du fait que le projet :

- est cadré par d'autres procédures : la déclaration ICPE et le Permis de Construire
- fait l'objet des études nécessaires à ces procédures et à l'insertion environnementale du projet comme :

- une étude d'impact acoustique,
- des études architecturales et d'insertion paysagère,
- un diagnostic de pollution des sols et une analyse hydrogéologique,
- une étude des réseaux humides et des effluents

Une notice de respect de l'environnement est prévue pour la phase chantier.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
<input checked="" type="checkbox"/>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

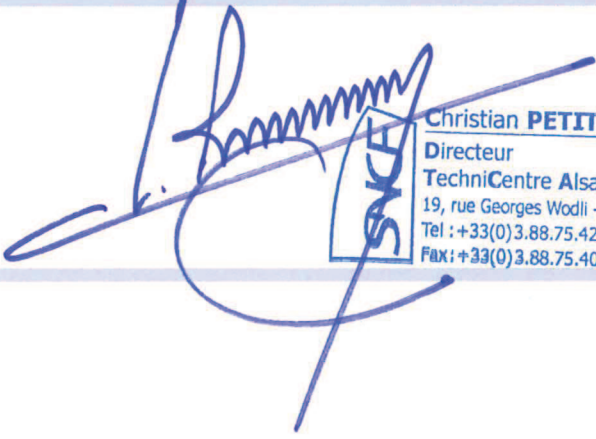
Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- les extraits des plans du PLU ; - un plan montrant la position des zones Natura 2000 avec leur distance par rapport au site.


**9. Engagement et signature**

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à STRASBOURG le, 24 juillet 2012

Signature  Christian **PETIT**  
Directeur  
TechniCentre Alsace  
19, rue Georges Wodli - 67000 STRASBOURG  
Tel : +33(0)3.88.75.42.91 (SNCF : 78.12.91)  
Fax : +33(0)3.88.75.40.43 (SNCF : 78.10.43)